



Réno
- Copro MOOC

Appel à évènements « Réno-Copro »

Introduction

Le MOOC Réno-Copro porté par l'ALEC de Lyon, l'ASDER et Ile de France Energies propose aux apprenants de se rencontrer et de partager leurs expériences sur leur territoire. Pour ce faire des évènements « Réno-Copro » (Apéro'MOOC ou Café MOOC par exemple) leur sont proposés durant la formation et les semaines suivantes. Ces évènements ont pour objectif d'approfondir certains sujets et de favoriser les rencontres dans un cadre convivial.

Il est proposé à des acteurs de territoire d'organiser de tels évènements. Parallèlement, les participants au MOOC peuvent s'y inscrire via la plateforme de formation.

Les acteurs sélectionnés verront leur évènement labélisé, et apparaître sur le site du MOOC Réno-Copro, avec un lien pour l'inscription.

Le MOOC Réno Copro a été conçu dans le cadre du programme RECIF, financé par le dispositif des certificats d'économies d'énergie.

Les modalités d'organisation des évènements « Réno-Copro »

Les évènements « Réno-Copro » consistent en l'organisation de rencontres durant le MOOC Réno-Copro ou en préparation d'une session du MOOC Réno-Copro. La prochaine session du MOOC débute le 6 octobre 2020 et durera deux mois.

Les sujets doivent être liés à la rénovation des copropriétés. Le principe des évènements Réno-Copro peut se décliner en deux parties.

La première partie technique est ouverte et peut se présenter sous différentes formes :

- Témoignage
- Intervention
- Jeu
- Présentation de dispositifs opérationnels (exemple : plateforme de rénovation, OPAH...)
- Visites de site
- Exposition
- Salon, etc.

Une deuxième partie pourra intégrer une présentation du MOOC Réno-Copro (mise en avant d'une vidéo...), une présentation de la participation (kit de communication et de présentation fournis), et une photo des participants devra être réalisée.

L'évènement pourra se terminer par l'organisation d'un moment convivial, indispensable aux échanges et à la mise en réseau.

La durée d'un évènement MOOC Réno-Copro est généralement d'une heure et demie à deux heures.

Chaque proposition d'évènements Réno-Copro (lieu, contenu, type d'organisation...) figurera sur le site d'Ile de France Energies et sur la plateforme hébergeant le MOOC Réno-Copro

Ces évènements **ne devront pas avoir une finalité commerciale**.

La cible des évènements « Réno-Copro »

Cœur de cible : ouvert à tous, mais destiné en premier lieu aux syndics professionnels et bénévoles, aux conseils syndicaux et aux copropriétaires qui souhaitent s'investir dans un projet de rénovation de copropriété.

Organismes porteurs et partenariats des évènements « Réno-Copro »

Les Apéro'MOOC et Café'MOOC Réno-Copro sont des évènements qui sont portés par des collectivités territoriales ou des organismes membres du réseau FAIRE ou engagés pour FAIRE.



La communication des évènements « Réno-Copro »

La communication spécifique des évènements pourra intégrer la charte graphique du MOOC Réno-Copro (le logo) et un lien pour s'inscrire au MOOC Réno-Copro.

Les partenaires du MOOC Réno-Copro s'engagent à communiquer via la plateforme MOOC Bâtiment Durable ainsi que par les moyens à leurs convenances sur les évènements labellisés «Réno-Copro».

L'organisateur de l'évènement « Réno-Copro », s'engage à communiquer sur le MOOC Réno-Copro dans le cadre de sa communication événementielle ainsi que par tous les moyens à sa convenance.

L'organisateur des évènements « Réno-Copro »

L'organisateur assure les missions suivantes :

- L'organisation pratique des évènements «Réno-Copro » (recherche de l'intervenant, recherche de salle, organisation du pot, etc...) ;
- La prise en charge financière de l'évènement, ce qui peut inclure la formalisation des partenariats, la recherche de financements extérieurs...
- Il pourra transmettre à Ile-de-France Energies le nombre de participants à l'évènement ainsi qu'une photo (contact : recif@idf-energies.fr)

Le nom Réno-Copro a été déposé à l'INPI par l'ALEC de Lyon.

Vous souhaitez organiser un évènement? Faites une proposition [ici](#)

Ou contactez Ile de France Energies : recif@idf-energies.fr